

ARRETE PORTANT DECLARATIONS DE CREATIONS OU DE VACANCES D'EMPLOIS N° 2018-27

La Présidente du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Guadeloupe,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment les articles 14, 23 et 41 ;

Vu les déclarations de créations ou de vacances d'emplois de catégories A, B et C transmises par les collectivités territoriales et établissements publics affiliés ou non au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale ;

ARRETE

ARTICLE 1 : Les déclarations de créations ou de vacances d'emplois de catégorie A, B ou C sont arrêtées conformément au tableau suivant qui comporte
35 déclarations.

ARTICLE 2 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à Monsieur le Préfet de la Région Guadeloupe, à Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Pointe-à-Pitre et à Monsieur le Représentant de l'Etat auprès des collectivités territoriales de Saint-Martin et Saint-Barthélemy.

ARTICLE 3 : La Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté est affiché et transmis conformément aux dispositions de la loi susvisée.

Transmis en Préfecture

Le ~ 3 AOÛT 2018

Fait à Basse-Terre, le 01/08/2018

La Présidente

Denise BLEUBAR



| Collectivités territoriales, Etablissements Publics | GRADE | Intitulé du poste | Motif de la vacance | Temps de travail | Descriptif du poste | N° ENREG. |
|---|-------------------|--------------------------------------|---------------------|------------------|---|-----------|
| Caisse des écoles de Morne-à-l'Eau | AGENT DE MAITRISE | Cuisinier assistant de production | création de poste | 35 H 00 | Confectionne et valorise les préparations culinaires dans le respect des règles d'hygiène de la restauration collective. | 984 |
| Commune de Morne-à-l'Eau | AGENT DE MAITRISE | Chef mécanicien | création de poste | 35 H 00 | Maintien le véhicule automobile dans son état d'origine, en accord avec l'homologation du constructeur et les règles de sécurité et de protection de l'environnement. | 985 |
| Commune de Morne-à-l'Eau | AGENT DE MAITRISE | Responsable de restaurant | création de poste | 35 H 00 | Organise la distribution des repas des rationnaires à table ou en self, l'entretien des matériels des locaux. Garant de la sécurité et l'hygiène dans le restaurant. | 986 |
| Commune de Morne-à-l'Eau | AGENT DE MAITRISE | Coordonnateur d'entretien des locaux | création de poste | 35 H 00 | Supervise et coordonne le travail des agents d'entretien des locaux placés sous sa responsabilité. Assure une correspondance administrative avec la direction éducation et temps libre. Développe et assure une relation de proximité avec les usagers. Préviens la sécurité dans le cadre de la surveillance des écoles. | 987 |
| Commune de Morne-à-l'Eau | AGENT DE MAITRISE | Coordonnateur d'entretien des locaux | création de poste | 35 H 00 | Supervise et coordonne le travail des agents d'entretien des locaux placés sous sa responsabilité. Assure une correspondance administrative avec la direction éducation et temps libre. Développe et assure une relation de proximité avec les usagers. Préviens la sécurité dans le cadre de la surveillance des écoles. | 988 |
| Commune de Morne-à-l'Eau | AGENT DE MAITRISE | Coordonnateur d'entretien des locaux | création de poste | 35 H 00 | Supervise et coordonne le travail des agents d'entretien des locaux placés sous sa responsabilité. Assure une correspondance administrative avec la direction éducation et temps libre. Développe et assure une relation de proximité avec les usagers. Préviens la sécurité dans le cadre de la surveillance des écoles. | 989 |

Accusé de réception en préfecture
971-289710022-20180810-EMP-2018-27-2-AR
Date de télétransmission : 10/08/2018
Date de réception préfecture : 10/08/2018

| | | | | | | |
|--------------------------|-------------------|---|-------------------|---------|---|-----|
| Commune de Morne-à-l'Eau | AGENT DE MAITRISE | Coordonnateur d'entretien des locaux | création de poste | 35 H 00 | responsabilité. Assure une correspondance administrative avec la direction éducation et temps libre. Développe et assure une relation de proximité avec les usagers. Prévient la sécurité dans le cadre de la surveillance des écoles. | 990 |
| Commune de Morne-à-l'Eau | AGENT DE MAITRISE | Agent responsable des interventions (magasinier et surveillance de travaux) | création de poste | 35 H 00 | Participe à la fonction logistique du service en assurant les commandes, la réception, le stockage, la préparation de la distribution des marchandises. Entrepouse, garde, maintient, distribue des produits et matériels spécifiques à l'activité des services. Prépare les commandes. Animation et pilotage des agents de la cellule logistique de la direction. Assure le suivi des travaux dans les écoles. | 991 |
| Commune de Morne-à-l'Eau | AGENT DE MAITRISE | Coordonnateur d'entretien des locaux | création de poste | 35 H 00 | Supervise et coordonne le travail des agents d'entretien des locaux placés sous sa responsabilité. Assure une correspondance administrative avec la direction éducation et temps libre. Développe et assure une | 990 |

Accusé de réception en préfecture
971-289710022-20180810-EMP-2018-27-2-AR
Date de télétransmission : 10/08/2018
Date de réception préfecture : 10/08/2018

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE GUADELOUPE
BP 465, Avenue Paul LACAVE - Petit-Paris
97 100 BASSE-TERRE
Tél : 0590 99 45 00 Fax : 0590 99 45 21
Site Internet : <http://www.cdg971.com>

| | | | | | | |
|-------------------------|---|-------------------------------------|--|---------|-----|--|
| Commune de Baie-Mahault | ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CLASSE | Chargée d'accueil | Détachement ou intégration directe | 35 H 00 | 993 | <p>relation de proximité avec les usagers. Préviens la sécurité dans le cadre de la surveillance des écoles.</p> <p>- Organiser l'accueil sur place et par téléphone des usagers et correspondants des services. Réceptionne, filtre et oriente les appels téléphoniques. Gère et identifie les demandes des clients et leurs degrés d'urgence. Renseigne sur l'organisation et le fonctionnement de la collectivité, Procède à l'affichage de documents divers. Délivre des documents administratifs. Relative autonomie dans la gestion des relations avec les usagers. Mission définie, suivie et évaluée par le supérieur hiérarchique</p> |
| Commune de Baie-Mahault | ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CLASSE | Chargée de missions insertion | | 35 H 00 | 994 | <p>Assurer la coordination de l'accompagnement des demandeurs d'emploi dans le cadre de leur projet d'insertion par l'activité économique. Assurer la coordination des actions d'assistance technique auprès des chefs d'entreprise (gestion des offres d'emploi et des recrutements). Assurer la coordination des actions individuelles et collectives favorisant l'insertion par l'activité économique. Accueil, information et orientation des publics à insérer par l'activité économique (entretien individuel et/ou collectif). Autonomie dans l'organisation du travail.</p> |

Accusé de réception en préfecture
971-289710022-20180810-EMP-2018-27-2-AR
Date de télétransmission : 10/08/2018
Date de réception préfecture : 10/08/2018

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE GUADELOUPE

BP 465, Avenue Paul LACAVE - Petit-Paris

97 100 BASSE-TERRE

Tél : 0590 99 45 00 Fax : 0590 99 45 21

Site Internet : <http://www.cdg971.com>

| | | | | | | |
|---|-----------------------|-----------------------------|-------------------|---------|---|-----|
| Communauté d'Agglomération du Nord Grande-Terre | ADJOINT ADMINISTRATIF | Agent de gestion financière | création de poste | 35 H 00 | Collaboration étroite avec la responsable de service dans la mise en œuvre et le suivi des actions et projets en lien avec l'insertion par l'activité économique. | 995 |
| Conseil Régional | AGENT DE MAITRISE | Instructeur technique | Promotion interne | 35 H 00 | Réception, vérification, traitement et classement des pièces comptables. Contrôle et liquidation des factures. Emission et liquidation des recettes. Suivi et contrôle comptable des contrats. Suivi financier des marchés publics. Exécution budgétaire. Engagement des dépenses et des recettes. Réalisation des opérations comptables complexes et des opérations de fin de gestion. Réalisation de tableaux de bord. Suivi des subventions (Rapport d'exécution, justification et demande). Relations avec les fournisseurs, le Trésor public | 996 |
| Conseil Régional | AGENT DE MAITRISE | Instructeur technique | Promotion interne | 35 H 00 | Chargés de missions et de travaux techniques comportant notamment le contrôle de la bonne exécution de travaux confiés à des entrepreneurs ou exécutés en régie. Encadrement de fonctionnaires appartenant aux cadres d'emplois techniques de catégorie C. | 997 |
| | | | | | Chargés de missions et de travaux techniques comportant notamment le contrôle de la bonne exécution de travaux confiés à des entrepreneurs ou exécutés en régie. Encadrement de fonctionnaires | |

Accusé de réception en préfecture
971-289710022-20180810-EMP-2018-27-2-AR
Date de télétransmission : 10/08/2018
Date de réception préfecture : 10/08/2018

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE GUADELOUPE

BP 465, Avenue Paul LAC AVE - Petit-Paris

97 100 BASSE TERRE

Tél : 0590 99 45 00 Fax : 0590 99 45 21

Site Internet : <http://www.cdg971.com>

| | | | | | | |
|------------------|-------------------|-----------------------|-------------------|---------|---|------|
| Conseil Régional | AGENT DE MAITRISE | Instructeur technique | Promotion interne | 35 H 00 | appartenant aux cadres d'emplois techniques de catégorie C. Chargés de missions et de travaux techniques comportant notamment le contrôle de la bonne exécution de travaux confiés à des entrepreneurs ou exécutés en régie. Encadrement de fonctionnaires appartenant aux cadres d'emplois techniques de catégorie C. | 998 |
| Conseil Régional | AGENT DE MAITRISE | Instructeur technique | Promotion interne | 35 H 00 | Chargés de missions et de travaux techniques comportant notamment le contrôle de la bonne exécution de travaux confiés à des entrepreneurs ou exécutés en régie. Encadrement de fonctionnaires appartenant aux cadres d'emplois techniques de catégorie C. | 999 |
| Conseil Régional | AGENT DE MAITRISE | Instructeur technique | Promotion interne | 35 H 00 | Chargés de missions et de travaux techniques comportant notamment le contrôle de la bonne exécution de travaux confiés à des entrepreneurs ou exécutés en régie. Encadrement de fonctionnaires appartenant aux cadres d'emplois techniques de catégorie C. | 1000 |
| Conseil Régional | AGENT DE MAITRISE | Instructeur technique | Promotion interne | 35 H 00 | Chargés de missions et de travaux techniques comportant notamment le contrôle de la bonne exécution de travaux confiés à des entrepreneurs ou exécutés en régie. Encadrement de fonctionnaires appartenant aux cadres d'emplois techniques de catégorie C. | 1001 |

Accusé de réception en préfecture
971-289710022-20180810-EMP-2018-27-2-AR
Date de télétransmission : 10/08/2018
Date de réception préfecture : 10/08/2018

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE GUADELOUPE
BP 465, Avenue Paul LACAVE - Petit-Paris
97 100 BASSE-TERRE
Tél : 0590 99 45 00 Fax : 0590 99 45 21
Site Internet : <http://www.cdg971.com>

| | | | | | | |
|------------------|----------------------|------------------------------|----------------------|---------|--|------|
| Conseil Régional | AGENT DE MAITRISE | Instructeur technique | Promotion interne | 35 H 00 | Chargés de missions et de travaux techniques comportant notamment le contrôle de la bonne exécution de travaux confiés à des entrepreneurs ou exécutés en régie. Encadrement de fonctionnaires appartenant aux cadres d'emplois techniques de catégorie C. | 1002 |
| Conseil Régional | AGENT DE MAITRISE | Instructeur technique | Promotion interne | 35 H 00 | Chargés de missions et de travaux techniques comportant notamment le contrôle de la bonne exécution de travaux confiés à des entrepreneurs ou exécutés en régie. Encadrement de fonctionnaires appartenant aux cadres d'emplois techniques de catégorie C. | 1003 |
| Conseil Régional | AGENT DE MAITRISE | Instructeur technique | Promotion interne | 35 H 00 | Chargés de missions et de travaux techniques comportant notamment le contrôle de la bonne exécution de travaux confiés à des entrepreneurs ou exécutés en régie. Encadrement de fonctionnaires appartenant aux cadres d'emplois techniques de catégorie C. | 1004 |
| Conseil Régional | AGENT DE MAITRISE | Instructeur technique | Promotion interne | 35 H 00 | Chargés de missions et de travaux techniques comportant notamment le contrôle de la bonne exécution de travaux confiés à des entrepreneurs ou exécutés en régie. Encadrement de fonctionnaires appartenant aux cadres d'emplois techniques de catégorie C. | 1005 |
| Conseil Régional | ATTACHE | Instructeur- gestionnaire | | 35 H 00 | Conception, élaboration, et mise en œuvre des politiques décidées dans les domaines administratif, financier, économique, | 1006 |

Accusé de réception en préfecture
974-289710022-20180810-EMP-2018-27-2-
AR
Date de téléransmission : 10/08/2018
Date de réception en préfecture : 10/08/2018

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE GUADELOUPE

BP 465, Avenue Paul LACAVE - Petit-Paris

97 100 BASSE-TERRE

Tél : 0590 99 45 00 Fax : 0590 99 45 21

Site Internet : <http://www.cdg971.com>

| | | | | | | |
|------------------|------------------------------------|-------------------------------------|-------------------|---------|---|------|
| Conseil Régional | ATTACHE | Responsable de la cellule retraites | Promotion interne | 35 H 00 | sanitaire et social, culturel, de l'animation et de l'urbanisme. Missions, études ou fonctions comportant des responsabilités particulières, notamment en matière de gestion des ressources humaines, de gestion des achats et des marchés publics, de gestion financière et de contrôle de gestion, de gestion immobilière et foncière et de conseil juridique | 1007 |
| Conseil Régional | REDACTEUR PRINCIPAL DE 2EME CLASSE | Instructeur-gestionnaire | Promotion interne | 35 H 00 | Conception, élaboration, et mise en œuvre des politiques décidées dans les domaines administratif, financier, économique, sanitaire et social, culturel, de l'animation et de l'urbanisme. Missions, études ou fonctions comportant des responsabilités particulières, notamment en matière de gestion des ressources humaines, de gestion des achats et des marchés publics, de gestion financière et de contrôle de gestion, de gestion immobilière et foncière et de conseil juridique | 1007 |

Accusé de réception en préfecture
971-289710022-20180810-EMP-2018-27-2-AR
Date de télétransmission : 10/08/2018
Date de réception préfecture : 10/08/2018

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE GUADELOUPE
BP 465, Avenue Paul LACAVE - Petit-Paris
97 100 BASSE-TERRE
Tél : 0590 99 45 00 Fax : 0590 99 45 21
Site Internet : <http://www.cdg971.com>

| | | | | | | |
|------------------|--|--|----------------------|---------|--|------|
| Conseil Régional | REDACTEUR PRINCIPAL DE 2EME CLASSE | Instructeur- gestionnaire | Promotion interne | 35 H 00 | Occuper les emplois relevant des domaines de communication, d'animation et de développement économique, social, culturel et sportif, correspondant à un niveau d'expertise supérieur. Réaliser des tâches complexes de gestion administrative, budgétaire et comptable. Chargé de l'analyse, du suivi ou du contrôle de dispositifs. Assurer la coordination des projets | 1009 |
| Conseil Régional | REDACTEUR PRINCIPAL DE 2EME CLASSE | Instructeur- gestionnaire | Promotion interne | 35 H 00 | Occuper les emplois relevant des domaines de communication, d'animation et de développement économique, social, culturel et sportif, correspondant à un niveau d'expertise supérieur. Réaliser des tâches complexes de gestion administrative, budgétaire et comptable. Chargé de l'analyse, du suivi ou du contrôle de dispositifs. Assurer la coordination des projets | 1010 |
| CCAS des Abytes | ATTACHE | Responsable de Pôle Maintien à Domicile | | 35 H 00 | Sous l'autorité de la Directrice Générale du CCAS, vous serez responsable du pôle Maintien à Domicile qui inclut le service Prestations de services de soutien à domicile et le service Réseaux Partenariats dans un contexte général de démarche qualité | 1011 |
| Conseil Régional | INGENIEUR | Chargé(e) d'opérations | Fin de contrat | 35 H 00 | Teste les processus innovants en TIC, analyse les besoins du service dans ces missions, conduit des projets. Participe aux réunions de travail, | 1012 |

Accusé de réception en préfecture
974-289710022-20180810-EMP-2018-27-2-AR
Date de télétransmission : 10/08/2018
Date de réception en préfecture : 10/08/2018

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE GUADELOUPE
BP 465, Avenue Paul LACAVE - Petit-Paris
97 100 BASSE-TERRE
Tél : 0590 99 45 00 Fax : 0590 99 45 21
Site Internet : <http://www.cdg971.com>

| | | | | | | | | |
|---|-------------------|---|-------------------|---------|------|--|--|--|
| | | | | | | participe à l'organisation du service. | | |
| Conseil Régional | INGENIEUR | Chef de service agriculture et agroalimentaire | Mutation interne | 35 H 00 | 1013 | Mise en œuvre de la politique agricole et agroalimentaire de la collectivité à travers l'exécution du programme FEADER et le suivi des interventions régionales. | | |
| Conseil Régional | REDACTEUR | Assistante de direction | création de poste | 35 H 00 | 1014 | Assister le directeur afin d'optimiser la gestion de l'activité de la direction (gestion de planning, préparation de réunions, traitement de courrier, accueil téléphonique et physique de partenaires institutionnels, etc.). Participer aux manifestations visant à la promotion des dispositifs mis en œuvre par les services de la direction. | | |
| Communauté d'Agglomération du Nord Basse-Terre | ADJOINT TECHNIQUE | Chauffeur poids lourds | Fin de contrat | 35 H 00 | 1015 | Assure la conduite en sécurité du camion de la canbt. Assure la rotation des bennes sur les déchèteries du territoire selon le planning établi. - Répond aux demandes de bennes ponctuelles des communes. - Assure l'entretien courant du camion de la CANBT. | | |
| Communauté d'Agglomération du Nord Grande-Terre | ATTACHE | Responsable du service Administration des Ressources Humaines | Fin de contrat | 35 H 00 | 1016 | Activités principales. Coordonner, contrôler, évaluer les activités du service. Mettre en œuvre les obligations liées à la gestion statutaire des ressources humaines. - Mettre en œuvre les procédures liées à la gestion de l'absentéisme, des départs à la retraite....- Gérer et actualiser les données relatives aux ressources humaines à l'aide d'un progiciel RH.- Constituer des dossiers | | |

Accusé de réception en préfecture
971-289710022-20180810-EMP-2018-27-2-AR
Date de télétransmission : 10/08/2018
Date de réception préfecture : 10/08/2018

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE GUADELOUPE

BP 465, Avenue Paul LACAVE - Petit-Paris

97 100 BASSE-TERRE

Tél : 0590 99 45 00 Fax : 0590 99 45 21

Site Internet : <http://www.cdgg971.com>

| | | | | | | |
|--------------------------|-----------------------|----------------------------------|----------------|---------|---|---|
| | | | | | <p>liés au suivi de la carrière des agents recrutés sur des postes permanents.- Mettre en œuvre la procédure de recrutement des emplois non permanents.- Effectuer la mise à jour de la paie et participer au suivi de la masse salariale.- Recueillir, exploiter et organiser les informations en élaborant des tableaux de bord.- participer à la conception et mise en œuvre des projets RH.- Assurer une veille juridique. Autonomie et responsabilité : Travail sous l'autorité de la DRH : Est autonome dans l'organisation de travail et exerce ses missions en étroite concertation avec le supérieur hiérarchique. Relations fonctionnelles : Relation avec l'ensemble des services de l'EPCI. Relation avec les institutions publiques (services de l'Etat, contrôle de légalité, Centre de Gestion, CNRACL, IRCANTEC, URSSAF...) les autres partenaires.</p> | <p>Accueillir du public sur place et au téléphone. Renseigner le public sur place ou par téléphone. Orienter le public vers les services ou organismes compétents. Constituer, actualiser et diffuser d'un fond de documentation (point information jeunesse). Affichage d'information, gestion des demandes de la population (public jeune).</p> |
| Commune de Morne-à-l'Eau | Adjoint Administratif | Agent d'accueil et d'information | Fin de contrat | 35 H 00 | <p>10</p> | |

Accusé de réception en préfecture
971-289716022-20180810-EMP-2018-27-2-AR
Date de télétransmission : 10/08/2018
Date de réception préfecture : 10/08/2018

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE GUADELOUPE
BP 465, Avenue Paul LACAVE - Petit-Paris
97100 BASSE-TERRE
Tél : 0590 99 45 00 Fax : 0590 99 45 21
Site Internet : <http://www.cdg971.com>

| | | | | | | |
|------------------------|---|------------|----------------------|---------|--|------|
| Commune de Petit-Bourg | ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE | Concierger | création de poste | 35 H 00 | Assure l'ouverture et la fermeture des portes des locaux communaux et la surveillance des bâtiments ; Gère les panneaux d'affichage. Assure des tâches diverses de logistique : retrait des courriers à la poste, courses, sonorisation de la salle de délibérations. Peut assurer le remplacement des coursiers et de reprographie | 1018 |
|------------------------|---|------------|----------------------|---------|--|------|

LA PRESIDENTE



Denise BLEUBAR

Accusé de réception en préfecture
971-289710022-20180810-EMP-2018-27-2-
AR
Date de télétransmission : 10/08/2018
Date de réception préfecture : 10/08/2018

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE GUADELOUPE
BP 465, Avenue Paul LACAVE - Petit-Paris
97100 BASSE-TERRE
Tél : 0590 99 45 00 Fax : 0590 99 45 21
Site Internet : <http://www.cd971.com>